

GUIDE DE COMPÉTITION



Challenge France BMX

Zone Interrégionale Nord-Est

4 et 5 juin 2022

MESSIGNY-ET-VANTOUX (BFRC)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

BCMV
MESSIGNY ET VANTOUX

PUISCE 1983

PISTE BERNARD BONHOMME
MESSIGNY ET VANTOUX

SAMEDI À PARTIR DE 13H00
DIMANCHE 9H00 - 17H00

CHALLENGE FRANCE BMX

DERNIÈRE ÉPREUVE QUALIFICATIVE AUX CHALLENGES MONDIAUX 2022

4 ET 5 JUIN 2022

ENTRÉE GRATUITE

Logos: Toyota, Crédit Mutuel, SB, côte d'Azur, A.S.C.M.V., 10P, DALMAU, etc.

CHALLENGE FRANCE BMX NORD-EST 3ème manche - Messigny-et-Vantoux (BFRC)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	7
Infos grand public	8
Mesures Sanitaires	9
Hébergements	10
Fiche de réservation - Espace tentes	11
Fiche de réservation - Camping	12
Contacts	13
Partenaires	14

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp>

La **clôture des engagements** est fixée au **jeudi 26 mai à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 30 mai à 23h59**.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **23,00 € par pilote** et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2022).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnats de France / Challenge National : le meilleur club de France

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régi par le règlement FFC BMX 2022 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** et **numéros dans le dos** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).
- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Médéric LELEU

Président du Jury Adjoint : Pierre GUYOT

Adjoint Départ : Lysiane BION

Adjoint Arrivée : Anne GERIN

Adjoint Pré-Grille : Paul DUCHENE

Adjoint Starter : Eric CRETON

Administratrice : Sophie RABINE

Administratrice adjointe : Séverine SCHRECKENBERG

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à côté du site

- ▶ Remise des dossiers pilotes
- ▶ Remise des badges organisation, arbitres et officiels

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime Fille
8 ans et moins Garçon	Cruiser Minime
Pupille Fille	Cruiser Cadette
Pupille Garçon	Cruiser Cadet
Benjamine	Cruiser Femme 17/29
Benjamin	Cruiser Femme 30 +
Minime Fille	Cruiser Homme 17/24
Minime	Cruiser Homme 25/29
Cadette	Cruiser Homme 30/39
Cadet	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G, Pupille F/G
- ▶ **Bloc 3** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 4** : Minime F/G, Cadet F/G
- ▶ **Bloc 5** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 4 JUIN 2022

Après-Midi (13h00)

Essais	Blocs 1 & 2
Compétitions	Blocs 1 & 2
Récompenses	Blocs 1 & 2

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 5 JUIN 2022

Matin (09h00)

Essais	Blocs 3, 4, & 5
3 manches qualificatives	Blocs 3, 4, & 5

Après-Midi

Phases finales	Blocs 3, 4, & 5
Récompenses	Blocs 3, 4, & 5

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

COUPES

Les **coupes** seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis Langres : Suivre A31, sortie Arc sur Tille. Prendre D700 direction Dijon puis la rocade N274 direction Paris. Sortir à Toison d'or puis prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

Depuis Paris : Prendre A6 jusqu'à Pouilly-en-Auxois puis A38 jusqu'à Dijon. Continuer sur la rocade N274 direction Dijon sud puis sortir à Toison d'or. Prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

Depuis Besançon : Prendre A36 puis A39 direction Dijon au niveau de Dole. Prendre la rocade N274 jusqu'à la sortie Toison d'or puis prendre direction Messigny-et-Vantoux. Suivre panneaux d'indications temporaire jusqu'à la piste.

EN TRAIN :

Gare SNCF Dijon (19 min en voiture)

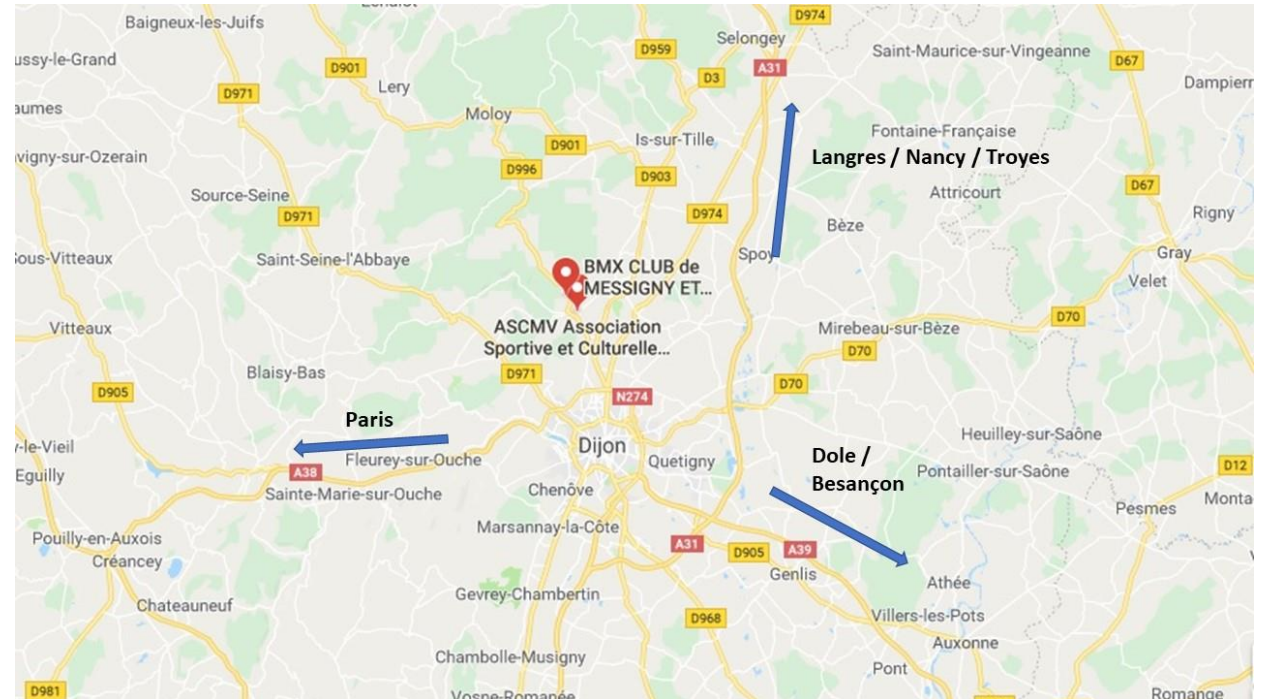
LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste Bernard BONHOMME
Route de Saussy 21380 Messigny-et-Vantoux

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Beaune** : 46 km
- ▶ **Dole** : 53 km
- ▶ **Pouilly en Auxois** : 43 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ ACCÈS ET CIRCULATION



éz

PARKINGS

EMPLACEMENTS

Un parking principal est situé à proximité de la piste comprenant :

- ▶ 1 parking réservé aux officiels
- ▶ 1 parking pilotes et public
- ▶ 1 parking dédié au Camping

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement. Mais il ne comportera pas de point électrique. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

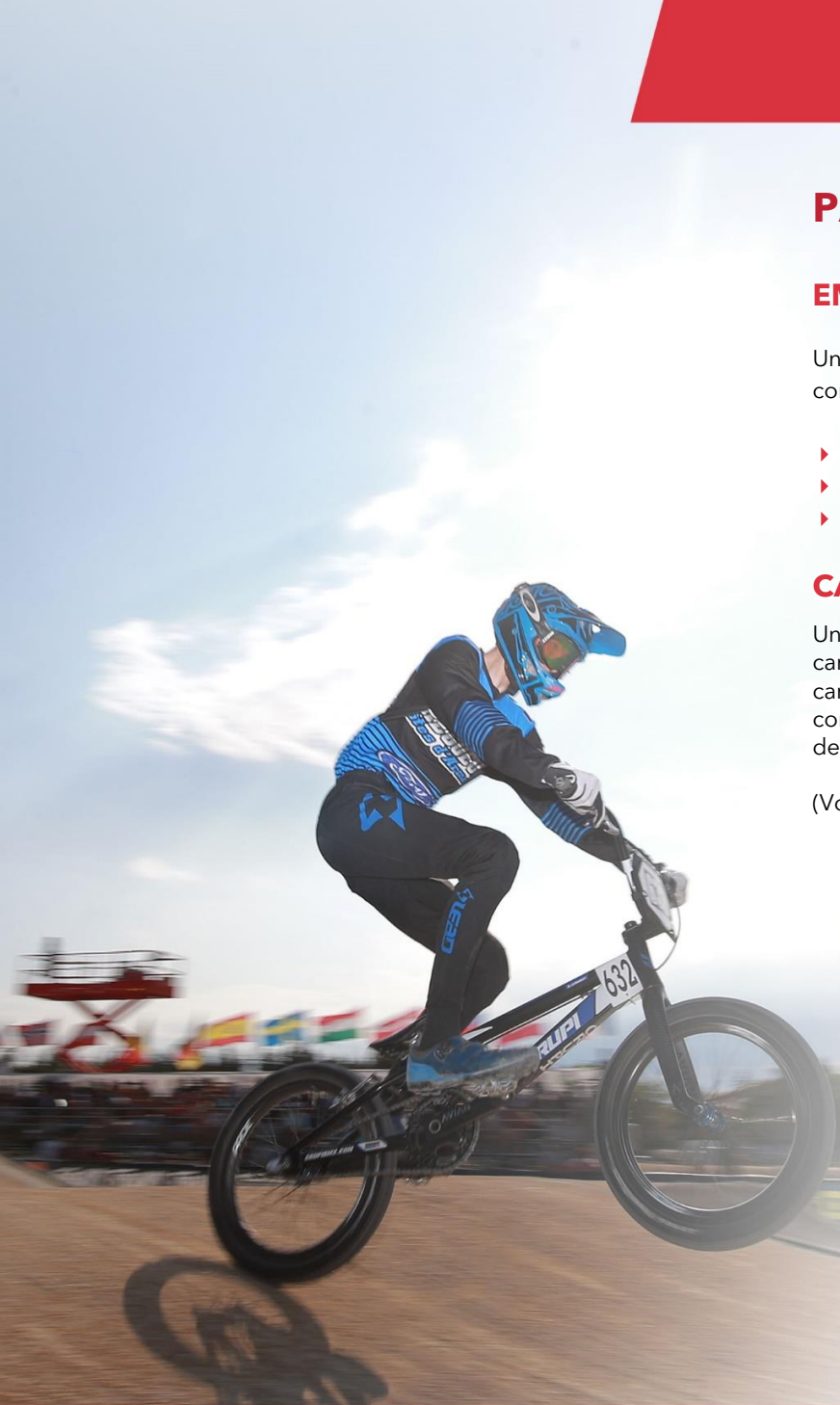
La surveillance sera assurée par des bénévoles. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping.

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, gadgets, vêtements, etc.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.





MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**APPLICATION DES MESURES
SANITAIRES SELON LES DÉCISIONS
EN VIGUEUR DANS LES ERP PA
(PLEIN AIR) SUR**

WWW.SPORTS.GOUV.FR



HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

- ▶ **Hôtel Kyriad Prestige Dijon Nord Valmy**
Parc Valmy, Impasse aux Charmes d'Asnières,
21000 Dijon
03 80 70 04 40
- ▶ **Hôtel Restaurant Campanile Dijon Toison D'Or**
ZAC de la Toison d'Or, Allée Alfred Nobel,
21100 Dijon
03 80 74 41 00
- ▶ **Appart'City Dijon Ahuy**
8 Rue des Grandes Varennes, 21121 Ahuy
03 80 59 31 31
- ▶ **Hôtel Balladins Dijon**
4 Rue des Ardennes, 21000 Dijon
03 80 78 90 80
- ▶ **Hôtel Première Classe Dijon**
6 Rue des Ardennes, 21000 Dijon
03 80 70 12 88

PROCÉDURE

Un espace équipé Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place sur le parking à proximité immédiate de la piste.

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit): 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) :9m²
- ▶ **Autres : 150€** le 18m²

Précision : les véhicules et remorques peuvent accéder à l'espace équipes clubs/comités uniquement pour déposer et récupérer leur matériel. Ils devront stationner sur le parking prévu.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

Les horaires pour l'installation seront les suivants :

- ▶ **Samedi** : 10h à 13h
- ▶ **Dimanche** : 8h30 à 10h

La sortie pourra se faire en fin de journée de compétition.

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

LA RESERVATION, AINSI QUE LE PAIEMENT, SE FERONT UNIQUEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE

<https://www.bcmv.fr>

Ou en utilisant le QR CODE ci-dessous



PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

Des sacs poubelles seront mis à votre disposition, ainsi qu'une benne de collecte.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 01 juin 2022** et prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

En raison des risques d'incendie, aucun barbecue à flamme vive et feu de camp ne sera toléré

Les eaux noires et grises ne pourront être vidangées sur place

FICHE DE RÉSERVATION ESPACE CARAVANING

LA RESERVATION, AINSI QUE LE PAIEMENT, SE FERONT UNIQUEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE

<https://www.bcmv.fr>

Ou en utilisant le QR CODE ci-dessous



CONTACTS

ORGANISATEURS

Jean Marc BONHOMME

Président

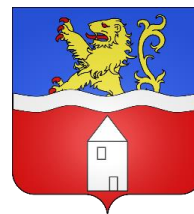
Tel : 06 17 84 18 79

Email de contact : bcmv.bcmv@gmail.com

- ▶ **Site Web :** www.bcmv.fr
- ▶ **Page Facebook du club :**
[BCM - Bicross Club de Messigny et Vantoux](#)
- ▶ **Evenements Facebook :**
[Challenge France BMX Messigny et Vantoux M#3](#)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



IMPRIMERIE GEORGES PARIS

espace
carrelage
Stéphane Rocard



PARTENAIRES OFFICIELS

Crédit Mutuel

Restaurant
L'ÉPICERIE & Cie
Place Emile Zola - Dijon

BJM
Solutions
SPORT



DALMAU

Le Millésime

THEULOT SARL
www.theulotcarrelage.com
Carrelage
Revêtements de sols

143 avenue Roland Carrax - 21300 Chenôve
Tél. : 03 80 54 96 14 - Fax : 06 08 04 76 75
theulotcarrelage@free.fr



ADJOINT RESPONSABLE DES ÉPREUVES BMX RACING

Brendan GICQUELLO

b.gicquello@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
www.ffc.fr